

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXII

SEPTEMBRE 1933

No 9

SOMMAIRE:—Consécration de Son Excellence Mgr Yelle, coadjuteur de St-Boniface — Morale: Habits masculins portés par les femmes — Nouvelles religieuses: Le Chanoine Polimann à la Chambre; Mort d'une des fondatrices du Précieux-Sang à Saint-Boniface — Nécrologie.

CONSECRATION DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR EMILE YELLE Coadjuteur de Saint-Boniface

La nomination de Monseigneur Yelle à la succession épiscopale de St-Boniface a fait la joie de tous nos compatriotes. Le clergé et les fidèles de St-Boniface ont été les premiers à se réjouir et à remercier Dieu de cette nouvelle faveur.

Le 21 septembre, dans l'historique église de Notre-Dame de Montréal, s'est déroulée la grandiose cérémonie du sacre.

La cérémonie du sacre du nouvel archevêque tiré des rangs des Messieurs de Saint-Sulpice demeurera comme l'une des plus solennelles et des plus touchantes. En plus d'une quarantaine d'archevêques, d'évêques venant tant du Canada que des Etats-Unis, du Cardinal Villeneuve et du délégué apostolique Monseigneur Cassulo, on remarquait des vicaires généraux, des proto-notaires apostoliques, des prélats domestiques, des chanoines des diocèses étrangers et du diocèse de Montréal. L'Université de Montréal était représentée par ses officiers généraux, les doyens de ses Facultés et les directeurs de ses Ecoles.

La nef et les galeries étaient remplies à capacité. Les allées étaient elles-mêmes bondées. M. et Mme. Simon Yelle, père et mère du nouvel élu, occupaient des fauteuils spéciaux à l'avant de la nef. Au centre, on remarquait les autres membres de la famille et les parents même les plus éloignés de Son Excellence. Il y avait aussi une délégation d'environ deux cents paroissiens de Saint-Rémi, paroisse natale de Mgr Yelle.

M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, M. René Turck, consul général de France, occupaient des places dans les premiers bancs. Des centaines de prêtres, de religieux, de religieuses formaient une bonne partie de la foule remplissant la nef.

La cérémonie a commencé à 9 heures et s'est ouverte par l'entrée solennelle dans l'église du cortège précédent le nouvel élu, S. E. Mgr Cassulo et S. Em. le cardinal Villeneuve. Le mauvais temps a empêché la procession de suivre l'itinéraire fixé. Elle devait quitter l'ancien séminaire de Saint-Sulpice, prendre la rue Notre-Dame et entrer par le grand parvis. La pluie a dérangé le programme.

Le défilé des archevêques et évêques n'a pas manqué d'impressionner la foule receuillie.

M. l'abbé Romuald Chayers, secrétaire particulier de Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, a lu du haut de la chaire la bulle pontifical. Mgr Yelle écoutait avec émotion cette lecture, au centre du sanctuaire. A sa droite, il avait S. Em. le cardinal Villeneuve, occupant du trône, du même côté les évêques consécrateurs et à gauche S. E. Mgr Cassulo. Dans les stalles du chœur avaient pris place tous les prélats.

Les chapelains de l'élu étaient: Mgr W.-L. Jubinville, P. D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, et M. Roméo Neveu, P.S.S., supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal. Des Chanoines de l'archevêché de Montréal agissaient comme prêtre-assistant, diacre et sous-diacre d'honneur de S. E. Mgr Georges Gauthier, consécrateur; les diacre et sous-diacre d'office étaient des élèves du grand séminaire. LL.EE.NN.SS. Arthur Papineau, évêque de Joliette, et Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, avaient comme diacres et sous-diacres des séminaristes. Le cardinal-archevêque de Québec était assisté de M. J.-A. Majeau, V.F., curé de Saint-Rémi, et de M. Rosario Lesieur, P.S.S., supérieur qui a succédé à Mgr Yelle au grand séminaire de Montréal. S.E. le délégué apostolique avait à ses côtés le R. P. Paul-Emile Farley, C.S.V., supérieur du séminaire de Joliette, où étudia Mgr Yelle, et M. l'abbé Damien-Jean-Baptiste Toupin, curé de Cartierville, Montréal.

La chorale du grand séminaire et la maîtrise de l'école Saint-Laurent ont exécuté le chant de la messe sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.SS.

Voici la liste des évêques présents: S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec; leurs Excellences NN.SS. Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal; Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; Michaël-Joseph O'Brien, archevêque-coadjuteur de Kingston; J.-Simon-Hermann Brunault, évêque de Nicolet; David-J. Scollard, évêque du Sault Ste-Marie; Edouard-Alfred Leblanc, évêque de St-Jean; John-T. McNally, évêque de Hamilton; Patrick-Thomas Ryan, évêque de Pembroke; Patrick-Alexander Chiasson, Eudiste, évêque de Chatham; Félix Couturier, O.P., évêque d'Alexandria; Joseph-Eugène

Limoges, évêque de Mont-Laurier; Alfred-Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke; Louis Rhéaume, O.M.I., évêque de Haileybury; Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe; John-Thomas Kidd, évêque de London; Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Georges Courchesne, évêque de Rimouski; Joseph-de Chicoutimi; Joseph-A., O'Sullivan, évêque de Charlottetown; Arthur Papineau, évêque de Joliette; Charles Lamarche, évêque U.-J. Peterson, évêque de Manchester; J. McCarthy, évêque de Portland, Me.; Peter-J. Monahan, évêque de Calgary; Art. Melanson, évêque de Gravelbourg; Ovide Charlebois, O.M.I., vic. ap. de Keewatin; Joseph Hallé, vic. ap. de l'Ontario-Nord; Julien-M. Leventoux, C.J.M., vic. ap. du Golfe St-Laurent; Joseph Guy, O.M.I., vic. ap. de Grouard; Emmanuel-Alphonse Deschamps, évêque tit. de Thennesus et auxiliaire de Montréal; Alfred-Odilon Comtois, évêque tit. de Barca, et auxiliaire des Trois-Rivières; Aldée Desmarais, évêque tit. de Ruspe, et auxiliaire de St-Hyacinthe; Pierre Fallaise, O. M. I., évêque tit. de Thmuïs, et coadjuteur du vicaire apostolique de Mackenzie; Oscar Morin, des Pères Blancs, préfet apostolique du Navrongo, Afrique.

Dans la nef, au premier rang, on remarquait: Soeur Marie-Thérèse du Coeur-de-Jésus, directrice de la Classe des Novices au Mont Ste-Anne, chez les Soeurs de Ste-Anne, à Lachine; M. Simon Yelle et Mme Yelle, née Rosine Dagenais, père et mère de Monseigneur; M. Henri Yelle, cultivateur à St-Rémi; M. Paul Yelle, finissant au séminaire de Philosophie; les cousins du nouvel archevêque, M. l'abbé Hector Yelle, curé de St-André Avelin, et Mgr Joseph Charbonneau, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire d'Ottawa; ainsi que Mgr Feeney, de Kingston, Mgr Anastase Forget, vicaire général de Montréal, Mgr Marois, curé de Sainte-Foy, Québec, Mgr LePailleur, curé de la Nativité de Montréal, Mgr Bearzotti, secrétaire du délégué apostolique, Mgr Richard, curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Lachine, Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, Mgr Camille Roy, de Québec, le R. P. Costello, provincial des Rédemptoristes, de Toronto, le R. P. Joseph Latour, provincial des C. S. V.

On voyait aussi à la cérémonie: M. le chanoine Lionel Roy, de Rimouski, M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, les RR. PP. Ambroise et Ferdinand, O. F. M., le R. P. Ceslas Forest, O. P., Mgr J.-B.-L. Gagnon, curé de Sainte-Elisabeth de Joliette, M. C.-Hormisdas Gagnon, P. S. S., économiste du séminaire de philosophie, M. Pierre-Marie Dupaigne, P. S. S., M. Edmond-Gilbert Belcourt, P. S. S., et autres.

Le diocèse de Saint-Boniface, champ d'apostolat du futur pasteur, était représenté par Son Excellence Mgr Béliveau, ar-

chevêque, par Mgr Jubinville, V. G. et administrateur depuis la maladie de Monseigneur, et par les prêtres dont les noms suivent: MM. les abbés E.-B. Rocan, curé de Sainte-Agathe, M. Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, J.-A. Sabourin, curé de Saint-Pierre, J. Radaz, curé de Saint-Claude, J.-M. Mireault, curé de La Salle, L. Senez, curé de Somerset, A. Boulet, assistant-procureur de l'archevêché, J.-M. Gagné, curé de Woodridge, R. P. J.-O. Plourde, O. M. I., représentant des journaux catholiques, R. P. G. Boileau, O. M. I., du Juniorat de Saint-Boniface, M. l'abbé C. Paillé, curé de Transcona.

M. l'abbé J. Bertrand, curé de Grande-Clairière, était aussi présent.

Mgr Mélanson, second évêque de Gravelbourg, donna le sermon de circonstance, en ces termes:

"Posui vos ut eatis et fructum afferatis.
Je vous ai établis afin que vous alliez
prêcher ma doctrine et que vous portiez
des fruits." (Saint Jean, XV, v. 16.)

Eminence,
Monseigneur le délégué apostolique,
Excellentissimes Seigneurs archevêques et évêques,
Mes Frères,

L'Eglise du Canada est dans l'allégresse! Certes, elle a droit de se réjouir! Un nouveau pontife lui est donné dans la personne d'un de ses fils d'entre les plus dignes et les plus distingués. L'élu de Dieu est choisi cette fois du sein de cette noble et méritante famille religieuse, presque trois fois séculaire en notre pays, et qui a formé, avec une merveilleuse compétence à tout un continent, depuis tant d'intrépides apôtres, tant de prêtres doctes, pieux et zélés. Il n'y a rien de plus vénérable que Saint-Sulpice, disait, il y a déjà longtemps, un grand évêque de France. Il n'y a rien de plus méritant depuis, pouvons-nous ajouter, que Saint-Sulpice au service de l'Eglise canadienne. C'est une des raisons de la joie particulièrement universelle qui fait écho dans tous les coeurs, ce matin, en voyant l'un de ses membres, parmi les plus humbles et les plus illustres à la fois, gravir avec tant de dignité reconnue les degrés de la hiérarchie et arriver à l'honneur de la charge épiscopale. L'honneur du fils rejaillit en fusées lumineuses et significatives sur la famille religieuse, formatrice et éducatrice de tant de prêtres et d'évêques même, pouvons-nous dire, puisqu'elle voit aujourd'hui sortir des murs silencieux de son vieux séminaire le 70ème pontife, cette fois, son propre fils, son enfant de prédilection d'entre les plus dignes, d'entre les plus méritants.

Aussi la vieille et chère église de Notre-Dame, témoin dis-

cret de ses gloires de jadis, semble prendre, en ce moment, des airs de jeunesse renouvelée et revêt l'éclat de splendeur de ses meilleurs jours; ses enfants se pressent nombreux dans ses murs, accourus de toute part; avec eux, cette digne couronne d'archevêques et d'évêques, cette foule de prêtres et de religieux, ces nombreux chefs civils, tous ces représentants de l'Eglise et de l'Etat, en un mot, sublime et grandiose spectacle qui fait vibrer toutes les âmes, qui unit tous les coeurs, dans un sentiment commun pour dire à Dieu notre reconnaissance et au nouveau pontife nos joies et nos vœux!

Excellence, Monseigneur le délégué apostolique, plus que tout autre, votre âme est dans la joie, en ce jour. Depuis longtemps sans doute, vos regards étaient tombés sur le prêtre pieux, zélé et docte, prédestiné en un mot, qui est l'objet de cette auguste cérémonie. Dans la suprême et délicate tâche de choisir pour l'Eglise canadienne des chefs, vos saintes prières ont dû monter avec plus d'instance vers Dieu: "Ostende, Domine, quem elegeris".

Le ciel a répondu à votre attente. Nous unissons notre joie à la vôtre bien légitime et disons ensemble notre profonde et vive gratitude au Père commun de l'Eglise des Eglises dont vous êtes le digne et infatigable représentant parmi nous.

Eminentissime Seigneur et vénéré Cardinal, archevêque de Québec, ni les grands honneurs dont l'Eglise tout récemment chargeait vos épaules, ni les préoccupations d'un vaste diocèse à régir ne peuvent faire oublier dans votre coeur de père les sollicitudes tout apostoliques que vous avez bien voulu conserver à l'Eglise particulière de l'Ouest dont vous fûtes l'un des Pontifes les plus distingués et les plus aimés. Nous comprenons jusqu'à quel point vous jouissez de son bonheur. Votre présence ici en une telle circonstance le proclame hautement.

Quant à vous, Excellentissime Seigneur, archevêque-administrateur de Montréal, nous n'oserions analyser les sentiments de joie et de peine tout à la fois qui, il nous semble, doivent inonder, en ce moment, votre âme d'évêque et de père. Notre pensée indécise ne sait planer, ou sur le Mont joyeux du Thabor, ou sur le Mont désolé où Abraham, sous l'ordre de Dieu, allait immoler son fils. Quoi qu'il en soit, nous savons que vous donnez, aujourd'hui, à l'Eglise éprouvée de Saint-Boniface un peu de vous-même dans la personne du digne supérieur de votre grand séminaire et nous ne pouvons nous empêcher, — vous nous le permettez bien, — d'admirer votre amour pour la sainte Eglise. Nous nous inclinons avec respect et édification devant ce geste sublime de désintéressement vraiment apostolique.

"Posui vos ut eatis et fructum afferatis." Je vous ai établis afin que vous alliez prêcher ma doctrine et que vous portiez des fruits. Chers Frères, vous aussi avez droit de vous réjouir,

puisque Dieu, en accordant à l'Eglise un nouveau pontife, vous gratifie d'un nouveau père qui aura comme mission d'éclairer vos âmes et de les conduire vers le ciel, ce pour quoi elles ont été créées. Grande et sublime cérémonie qu'est celle de la consécration d'un évêque! Cérémonie par laquelle un homme reçoit, pour le salut de ses frères, la plénitude du sacerdoce et, avec elle, la mission élevée de l'apôtre! Mission élevée, entre toutes, pouvons-nous dire, parce qu'elle se rattache et s'identifie avec celle même de Jésus-Christ. Quand, il y a un instant, ce prêtre s'est levé des marches du sanctuaire, la tête et les mains encore humides de l'huile sainte qui marque les pontifes et les rois, quand sur sa tête l'évêque consécrateur lui imposa les mains et qu'il eut prononcé sur elle, comme Jésus à ses apôtres, les paroles sacramentelles: "Recevez le Saint-Esprit", ce prêtre, en vérité, n'était plus l'homme de tout à l'heure, mais il était devenu un autre anôtre, un autre Christ avec les mêmes pouvoirs, avec la même dignité.

Entre ses fonctions et celles de Jésus-Christ, entre ses pouvoirs et ceux de Jésus-Christ, il n'y a pas seulement similitude, il y a identité. Que dis-je, l'union est tellement intime entre Jésus-Christ et son évêque que l'un et l'autre se fondant ensemble, il n'y a plus qu'un seul et même pontife, le Christ continuant l'oeuvre du salut des âmes par son sacrifice éternel.

Mes frères, témoins touchés et émus de cette glorieuse transformation d'un évêque, vous devez remonter plus haut pour en connaître toute l'origine. Il vous faut aller jusqu'au début de l'Eglise pour en comprendre surtout toute la signification.

Les douze premiers évêques

Notre-Seigneur étant venu sauver les hommes, se devait de jeter les bases d'une association visible qu'on appela Eglise. Pour cette fin, Il décréta que des hommes en seraient les chefs pour la diriger et la gouverner. Dans ce but, il choisit douze apôtres, à part ceux qui devaient être ses disciples. Ce fut les douze premiers évêques qu'Il marqua d'une autorité spirituelle dans le royaume des âmes qu'Il venait établir sur la terre.

C'est à ces douze qu'Il dit, un jour, les paroles célèbres qui suivent: "Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel". (Saint Matth. XVIII, 18.) A eux, Il dit encore à la dernière cène: "Ce que je viens de faire, faites-le à votre tour en mémoire de moi". (Saint Luc, XXII, 19.) C'est sur eux qu'Il répand le souffle de sa divinité en disant: "Recevez le Saint-Esprit". (Saint Jean XX, 22.) Enfin, pour compléter ce développement de l'épiscopat qu'Il venait d'instituer avec tant d'amour et de munificence, c'est encore à ces douze qu'Il adresse ces paroles créatrices: "Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre, allez, enseignez toutes les nations". (Saint

Matth. XXVIII, 19.) Telles furent les paroles à jamais célèbres par lesquelles Notre-Seigneur établit dans son Eglise l'épiscopat pour perpétuer à travers les âges l'oeuvre de la rédemption des âmes. Les Apôtres reçurent par elles la plénitude du sacerdoce, c'est-à-dire la plénitude du pouvoir spirituel et de la juridiction des âmes. Nous savons de science certaine qu'ils la transmirent intégralement et sans interruption à leurs successeurs jusqu'à nos jours.

C'est en vertu de cette institution divine que le nouveau pontife reçoit aujourd'hui les mêmes pouvoirs, les mêmes privilèges. C'est toujours la promesse de Jésus-Christ qui sans cesse se réalise dans toute son ampleur: "Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles". (Saint Matth. XXVIII, 20.)

Cette promesse renferme trois vérités fondamentales: Notre-Seigneur promet d'abord sa présence réelle dans son Eglise, puis sa présence, tous les jours, c'est-à-dire, permanente, et enfin sa présence jusqu'à la fin des temps.

Sur ces indéfectibles promesses du Christ, l'Eglise devient ainsi l'éternelle recommenceuse dans la création de ses pontifes. Et quand on pense, chers Frères, à tout le bien qu'Elle opère ainsi dans les âmes par le ministère de ses évêques qui naissent, vivent et meurent, mais qui renaissent et revivent sans cesse et toujours, on ne peut s'empêcher d'admirer, louer et exalter la grande, sublime et bienfaisante action de l'Eglise: "Gloriam regni tui dicent, et potentiam tuam loquentur". Ils diront la gloire de votre règne, et ils parleront de votre puissance, afin de faire connaître aux enfants des hommes votre puissance, et la glorieuse magnificence de votre règne." (Ps. CXLIV, 11-12.)

Seule l'Eglise continue

En effet, les empires s'écroulent sous l'irréparable outrage des ans; les dynasties les plus puissantes et les plus illustres s'évanouissent comme la fumée sous l'usure des siècles. Seule l'Eglise, dans sa longue lignée de pontifes et d'évêques, continue sans altération, comme sans interruption, son oeuvre de régénération, de sanctification et de salut. C'est qu'Elle a reçu de son Divin Fondateur pour ses pontifes, comme pour sa doctrine, les promesses de la vie éternelle: "Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles". (Saint Matth. XXVIII, 20.)

L'origine et la survivance de l'épiscopat dans l'Eglise s'explique du reste par le but éminemment noble et infiniment auguste que Jésus-Christ se proposa en l'instituant: "Je vous ai établis afin que vous alliez prêcher ma doctrine et que vous portiez des fruits". Ces fruits de vie, l'évêque les produira abondam-

ment dans les âmes par sa mission propre de docteur et de pasteur. "Stet et pascet in fortitudine tua."

"Que l'évêque se tienne debout et paisse son troupeau dans la force de votre grâce." Qu'il se tienne debout par la doctrine et l'enseignement. Comme Jésus à ses apôtres, l'évêque consécrateur rappellera, pour cette fin, au nouvel élu cette première fonction de sa charge: "Un évêque doit juger, interpréter — Recevez le Saint-Esprit — Recevez l'Evangile et allez l'annoncer au peuple dont vous êtes chargé". Que cette prédication soit nécessaire, mes frères, qui pourrait le nier quand l'on constate les instances avec lesquelles saint Paul l'imposait à son disciple Timothée: "Prêche la parole, insiste à temps et à contre-temps, reprends, supplie, menace, en toute patience et toujours en instruisant". (Tim. IV, 2.) Il en a toujours été ainsi dans l'Eglise. Mais cette prédication de l'évêque s'impose et devient plus pressante encore à notre époque où l'on remarque l'inquiétude générale des esprits et l'impuissance des pseudo-savants modernes à les éclairer. Ne serait-ce pas ici la réalisation de la prophétie de l'apôtre saint Paul: "Il viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine; mais ils amasseront autour d'eux des docteurs selon leurs désirs...? Ils tourneront l'ouïe de la vérité et ils se tourneront vers les fables". (Tim. IV, 3-4.) Plus que jamais de nos jours, en effet, des systèmes nouveaux surgissent et se succèdent, systèmes éphémères et caducs qui éblouissent sans donner la vraie lumière, hypothèses plutôt à lueurs fugitives qui s'éteignent à peine jaillies. D'autre part, il faut bien l'avouer, même chez nos catholiques, combien se contentent d'une demi-science religieuse, science qui ne va pas plus loin qu'à des notions plutôt vagues et fragmentaires, lorsque hélas! ces dernières ne sont pas déjà teintes d'erreurs pernicieuses et dangereuses.

La mission de l'évêque

L'évêque gardien de la citadelle, guide de la saine et pure doctrine, se doit d'éclairer les uns et les autres. Il remplira cette tâche par ses lettres pastorales et ses incessantes prédications: "Ne circumferamur omni vento doctrinae." "Afin que nous ne soyons plus des enfants ballottés, et que nous ne soyons plus emportés à tout vent de doctrine par la malice des hommes, par les artifices séduisants de l'erreur." (Eph. IV, 14.) Sa mission ira plus loin; à lui encore incombe la tâche, pénible quelquefois, de rallier les indécis, les hésitants, les chancelants qui s'avancent péniblement parmi les préjugés de l'erreur, tout comme les jours de brouillard, sur notre fier Saint-Laurent, quand la grève et la nue se confondent, la cloche de brume guide vers le port le navire, l'équipage et les passagers en danger. Guide et docteur des simples fidèles, il doit l'être encore de ceux-là même

qui ont pour mission d'enseigner les autres sous sa juridiction : professeurs ou prédicateurs, il doit les éclairer, les diriger tous de telle sorte que tous pensent, parlent et enseignent comme l'Eglise, sans que personne ait à redouter ou à craindre les directives d'un document pontifical ou d'une encyclique du Saint-Père.

A sa mission de gardien de la vraie doctrine, il ajoute enfin, l'office de pasteur. "Stet et pascat". Aussi, "qu'il soit, lui dit le pontife consécrateur, ce serviteur sage et fidèle, établi par vous, Seigneur, sur votre famille pour leur distribuer, dans le temps opportun, la nourriture dont ils ont besoin". "Il paîtra son troupeau comme un berger, avait dit à l'avance le prophète Isaïe, de Jésus-Christ, le modèle de l'évêque." Paître n'est pas seulement diriger, conduire, c'est surtout protéger, se dévouer. Telle sera la vie de l'évêque pour ses ouailles. S'il occupe la prééminence dans l'Eglise, ce n'est que pour voir mieux et être vu plus facilement, afin qu'il puisse dire en toute vérité : "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent". (Saint Jean, X, 14.) "En effet, sa place surélevée, à l'église, n'est que le symbole de son rôle de pasteur", rôle qu'il exercera désormais dans les limites respectives de son diocèse : par des bénédictions de toutes sortes, des consécrations liturgiques, par l'administration des sacrements de confirmation et d'ordre, par la délégation des pouvoirs sacerdotaux, etc. Dès lors, il ne s'appartiendra plus : son temps, ses talents, sa vie même, tout sera mis au service des âmes qu'il a mission de conduire au ciel.

Comme le grand apôtre que fut Saint Paul, — qui lui-même se modelait sur le cœur du Christ Jésus, il pourra dire avec autant de vérité : "Je dépenserai, je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes", (II. Cor. XII, v. 15), ou encore : "Je veux, je désire me faire tout à tous pour vous gagner tous à Jésus-Christ". (I. Cor. IX, v. 19.) Et quand après avoir combattu le bon combat, quand au terme de sa course, sa main défaillante laissera tomber la houlette du pasteur, pensant à ceux pour qui il aura, toute sa vie durant, travaillé, peiné, pleuré, vécu, comme Jésus Pontife avant de quitter les siens, il pourra dire dans une dernière prière, avec son dernier soupir : "Père, je veux que, là où je suis, ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée..." (Saint Jean, XII, v. 24.) "Le bon pasteur, en effet, donne sa vie pour ses brebis." (Saint Jean, X, v. 11.)

Tel vous apparaît l'évêque dans sa mission de docteur et de pasteur. Remerciez donc Dieu, chers Frères, de ce qu'Il a donné à son Eglise cette institution admirable de l'épiscopat dans laquelle Il se survit depuis tant de siècles avec ses pouvoirs, sa dignité, sa gloire même ! Remerciez Dieu de cette transmission intégrale, parfaite et continue de l'épiscopat à travers les âges,

triomphe, gloire et force de son Eglise. Remerciez Dieu de ce qu'il a daigné en renouveler, aujourd'hui, le prodige dans la personne de ce nouveau pontife, joie, consolation et espérance de l'Eglise canadienne.

Cher et vénéré Seigneur, archevêque d'Arcadiopolis, avec vous nous chantons l'hymne de la reconnaissance envers Dieu, envers son Pontife suprême sur la terre qui, au nom du Christ, vous a choisi et vous envoie, en ce moment, comme docteur et pasteur de ce peuple qui sera désormais le vôtre. Souffrez qu'à nos actions de grâce, nous ajoutions nos vœux les plus ardens pour un long et fructueux épiscopat. Votre passé y fait entrevoir les plus belles espérances pour l'avenir. Tout, en effet, vous y a providentiellement préparé: piété, étude, science théologique, zèle, dévouement, gouvernement d'âmes sacerdotales; vous serez, nous ne pouvons en douter, le gardien fidèle de la doctrine, le pasteur zélé des âmes, digne de recevoir l'héritage spirituel de vos illustres prédécesseurs: des Provencher, des Taché, des Langevin et des Béliveau. Vous ajouterez un nouveau fleuron d'honneur et de gloire au siège déjà illustre de Saint-Boniface. Eglise Mère de l'Ouest canadien. Allez donc sans crainte; allez avec confiance. Vous serez le soutien du vénéré prélat qui en a présidé les destinées morales, en ces derniers temps, avec une dignité et une vaillance dignes de ses devanciers.

Allez vers ce clergé peïux, zélé et intrépide qui vous attend dans une sainte impatience, vers ce peuple fidèle et qui a hâte de vous nommer son père. Que Dieu guide vos pas, bénisse vos efforts, couronne vos succès sur la terre et les récompense au ciel! "Ad multos et faustissimos annos!"

Ainsi soit-il!

A la suite du Sacre, un banquet réunit les principaux invités. Monseigneur Yelle y prononça les paroles suivantes:

Eminence,
Excellence Monseigneur le Délégué apostolique,
Mes vénérés Seigneurs,
Chers Messieurs,

Le 16 juillet dernier était le 115ème anniversaire de l'arrivée à Fort-Douglas de l'abbé Provencher, envoyé à la Rivière-Rouge par Mgr Plessis. Le 16 juillet était aussi le 16ème anniversaire de ma première messe. Ce fut le jour où Son Excellence Mgr le Délégué apostolique me fit connaître la volonté du Saint-Siège de faire de moi le coadjuteur de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Au sortir de la Délégation apostolique, en attendant le départ du train pour Montréal, j'ouvris mon bréviaire pour ré-

citer les vêpres du jour. Au lieu de l'oraison du 6ème dimanche après la Pentecôte, je lus celle du dimanche suivant: "Deus cujus Providentia in sui dispositione non fallitur, te supplices exoramus, ut noxia cuncta submoveas, et omnia nobis profutura concedas."

Je faisais une faute contre la liturgie, heureuse faute qui me rappelait la vérité dont j'avais le plus besoin en ce moment: Nous sommes entre les mains de la Providence, qui sait ce qu'elle veut, qui peut et veut éloigner de nous tout mal et nous combler de tout bien; qui, déconcertant souvent les jugements humains, choisit les instruments les plus humbles pour l'accomplissement de ses mystérieux desseins; c'est la pensée dont j'ai tâché de nourrir mon âme pendant ces semaines qui ont précédé le jour de grâces où vient de m'être conférée la plénitude du sacerdoce.

Et cette pensée, elle s'épanouit aujourd'hui en un sentiment très vif de reconnaissance envers cette même Providence qui a voulu faire de moi, malgré ma misère et mes déficiences, un évêque de la sainte Eglise catholique.

Je veux aujourd'hui laisser de côté tout autre sentiment et dire à Dieu le "Magnificat" de la reconnaissance, "quia respexit humilitatem... fecit mihi magna qui potens est. Magnificat anima mea Dominum et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo".

Ce sentiment de reconnaissance à Dieu, l'auteur de tout bien, à Notre-Seigneur le Souverain Prêtre qui remplit ses promesses en continuant de vivre dans l'Eglise par son esprit et son sacerdoce, il serait bien vain, s'il n'avait pour conséquence en mon âme et dans ma vie un renouvellement d'ardeur, de dévouement entier au service de notre Mère la Sainte Eglise, de bien filiale soumission à Notre Saint-Père le Pape.

Eminence, vous êtes de la famille pontificale, vous l'êtes par la pourpre qui signale votre dignité de prince de l'Eglise, vous l'êtes aussi par parenté d'âme avec le grand Pape qui gouverne le berceau du Christ: de Pie XI vous avez la bonté paternelle et ferme, le coup d'oeil avisé, la foi optimiste en la divine Providence. En vous remerciant de votre présence ici aujourd'hui, je ne puis me dispenser de vous dire les sentiments de vive reconnaissance qu'ont fait naître en moi la très fraternelle sympathie de l'auteur de "l'Un des Vôtres", la sacerdotale bienveillance de l'évêque de Gravelbourg, la paternelle confiance du cardinal archevêque de Québec.

Le Très Saint-Père, vous êtes au milieu de nous son représentant officiel, Excellence, Monseigneur le Délégué apostolique. En votre personne, nous vénérons la personne même du Pape. Votre présence, en comblant nos vœux, nous rappelle que les évêques tiennent au Christ par le Pape, de même que les prêtres se rattachent au Sauveur par les évêques. Votre présence nous rend sensible le mystère de l'unité demandée et recomman-

dée par le Maître à la dernière Cène: "Ut unum sint, sicut tu Pater in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint"...

Au nom du Saint-Père vous m'avez rappelé l'obéissance que l'Eglise demande de ses ministres, à un moment, où cédant peut-être à un mouvement trop instinctif, j'aurais été tenté de reculer devant le sacrifice...

Votre parole a été pour moi l'expression de la volonté de Pie XI, du Christ qui gouverne l'Eglise, de Dieu qui veille sur les âmes, recevez-en mes très humbles, mais très sincères remerciements.

La bienveillance toute paternelle, la confiance sans limite que vous toujours témoignées dans le travail délicat de la formation de vos prêtres, Excellence, Monseigneur le Coadjuteur de Montréal, vous désignaient pour me conférer la plénitude du sacerdoce. Aux sentiments de profonde vénération que j'ai toujours eus pour votre personne s'ajoutera désormais la très filiale reconnaissance que l'Eglise me faisait exprimer tout à l'heure dans une ormeule dont le caractère liturgique et sacré assurera l'efficacité: "Ad multos annos". Ma très filiale reconnaissance, elle s'exprime dans une formule très simple mais très significative à qui sait les richesses du sacerdoce: par vous je suis évêque.

Evêque, vous l'êtes vous-même par celui qui m'a fait prêtre, son Excellence Monseigneur Bruchési, qu'achève de sanctifier l'épreuve silencieuse par laquelle s'accomplissent mystérieusement les desseins de Dieu sur une âme de choix. Je conserve à Monseigneur l'archevêque de Montréal le souvenir ému et la filiale gratitude qui ne peuvent ne pas s'exprimer en un jour comme celui-ci.

A Monseigneur Papineau et à Monseigneur Charlebois, l'expression de ma bien sacerdotale gratitude pour l'obligeance qu'ils ont eue d'accepter d'assister Monseigneur Gauthier à ma consécration.

Son Excellence Monseigneur l'évêque de Joliette est chef d'un diocèse auquel je suis profondément attaché; de plus, j'ai failli autrefois, à un certain carrefour des routes de la vie, aller travailler sous ses ordres à Saint-Jean; je suis particulièrement heureux d'être entré dans l'épiscopat sous son patronage.

La très noble communauté qui a fait l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien avait le droit strict de prendre une part active au sacre de celui dont la vie se dépensera désormais à poursuivre l'oeuvre des Taché et des Langevin. Le Saint-Siège lui-même semble avoir voulu me le rappeler en me donnant le titre porté naguère par Mgr Jousard.

Son Excellence Mgr le Vicaire apostolique du Keewatin, suffragant de Saint-Boniface, modèle accompli et universellement admiré de l'évêque missionnaire, était tout désigné pour

me rendre cet épiscopal service, il a bien voulu acquiescer à mon désir, qu'il en reçoive mes bien vifs remerciements.

La voix si sympathique qui nous a rappelé aujourd'hui les grandeurs de l'épiscopat nous vient de l'Ouest canadien, et de la partie de l'Ouest canadien qui, actuellement, est le plus cruellement éprouvée.

Monseigneur l'évêque de Gravelbourg vous permettrez à votre benjamin dans l'épiscopat qui, comme vous, quitte l'Est pour l'Ouest, de retrouver la haute doctrine que vous nous avez exposée, dans la vie de l'évêque qui se sacrifie au poste difficile que lui a assigné la Providence, vous me permettrez de trouver en l'évêque que vous êtes un modèle sur lequel j'aurai les yeux fixés, et que je tâcherai d'imiter.

A tous mes vénérables frères dans l'apostolat, dont la sympathie unanime m'a été d'un si puissant réconfort, et dont la présence ici en un si grand nombre m'honore et m'encourage, mes très respectueux remerciements.

Tous ceux qui m'ont assuré de leurs prières, qui ont voulu s'unir à moi ce matin devant le Seigneur, tous ceux qui ont voulu, par leur générosité, me laisser de leur attachement un gage devenu pour moi un précieux souvenir, je me permets de les remercier d'un mot, sans entrer dans les détails d'une énumération qui, ici, devrait être à la fois trop longue par les noms qui y figureraient, et, trop courte, au gré de mes sentiments, très mal à l'aise dans des expressions insuffisantes :

Je garderai leur souvenir devant Dieu : "Retribuere Domine omnibus nobis bona facientibus, propter nomen tuum, vitam aeternam".

En me rappelant, dans un souvenir ému, les grâces principales par lesquelles Dieu m'a conduit à l'épiscopat, je sens le devoir d'exprimer au moins d'un mot ma reconnaissance très vive et très profonde à ceux qui ont été auprès de moi les agents de la divine Providence.

Reconnaissance

Reconnaissance à ma famille, qui, par son travail et ses sacrifices, m'a fourni les moyens matériels d'arriver au sacerdoce et qui, bienfait plus précieux encore, par son influence et ses exemples imprégnés d'un sens profondément chrétien, m'a donné une éducation première que rien ne peut remplacer.

Reconnaissance à l'institutrice de campagne, de l'école de rang, qui savait en cultivant l'esprit former les coeurs et auroreler son enseignement d'une atmosphère évangélique.

Reconnaissance aux prêtres, aux vrais prêtres qui m'ont orienté vers le sacerdoce. M. Baril, curé de Saint-Rémi, il y a vingt-cinq ans, est allé au ciel recevoir la récompense d'une vie complètement sacerdotale.

A celui qui était vicaire à Saint-Remi en ce temps-là, qui eut la patience de m'initier aux déclinaisons latines, et qui est devenu depuis curé de Cartierville, je suis heureux de pouvoir exprimer aujourd'hui ma persévérante et profonde reconnaissance.

En la personne du successeur de M. Baril, j'ai trouvé un prêtre dont l'influence discrète, les exemples et l'affection m'ont toujours édifié, et souvent soutenu.

Reconnaissance aux Clercs de Saint-Viateur, à leur supérieur général, à tous mes anciens professeurs du Séminaire de Joliette, où j'ai passé des années que je n'oublierai pas, et où j'ai contracté une dette qu'il me serait bien difficile d'acquitter.

Au Grand Séminaire

Et je suis arrivé au Grand Séminaire de Montréal. Vous me permettrez d'être discret et bref. Au Grand Séminaire, j'avais trouvé dans la vie de mes directeurs une vie qui me semblait répondre à mes aptitudes et obvier à mes déficiences. J'y revins donc après avoir reçu à la Solitude, de M. Tanqueray, un complément de formation sulpicienne, et des Dominicains de l'Angélique, surtout du P. Garrigou-Lagrange, un sens plus vif de la théologie et un amour accru pour la science sacrée.

De mes treize années de professorat et de supériorat au Grand Séminaire, que dirai-je, sinon que la bienveillance toujours si fraternelle de mes confrères et la filiale confiance des séminaristes s'y unissaient à mes propres goûts pour y faire de la vie qu'on y mène un paradis terrestre pour moi. C'est là, j'en suis convaincu, la raison profonde qui explique pourquoi j'en ai été chassé: le paradis terrestre n'étant plus, depuis le péché originel, la demeure normale et permanente de l'homme sur terre.

Je souhaite à mes vénérables frères dans l'épiscopat de retrouver dans leurs jeunes prêtres la persévérance des dispositions que j'ai toujours constatées dans les séminaristes d'hier; je souhaite à mon successeur au Grand Séminaire de retrouver dans les générations qui passeront sous sa direction les consolations que m'ont données, pendant six ans, l'entrain généreux et la docilité alerte des futurs prêtres.

Anneau précieux

A la Compagnie de Saint-Sulpice, je serais très embarrassé d'exprimer, comme je le ressens, mes sentiments de reconnaissance. Je suis dispensé d'insister par mon titre de sulpicien que je conserve jalousement.

Vénérables Frères de l'épiscopat, chers confrères en Saint-Sulpice, je n'ai pas réussi à trouver d'opposition entre Saint-Sulpice et l'épiscopat...

Et mon interprétation a été confirmée par Son Eminence le

Cardinal Verdier, qui a bien voulu me donner un anneau précieux en gage d'union permanente à Saint-Sulpice par M. le vice-supérieur général qui m'écrit aimablement: "Par votre promotion à l'épiscopat, Saint-Sulpice compte un évêque de plus, sans compter un sulpicien de moins; par Monsieur le Supérieur Provincial que je remercie de sa très grande bienveillance.

Merci bien fraternel aux confrères qui depuis quelques semaines, pour me permettre de respirer un peu, sont venus à mon aide, avec une complaisance que je n'oublierai pas, pour l'organisation des fêtes d'aujourd'hui et ma préparation au sacre.

Et tout cela, c'est déjà pour moi le passé! Oh! un passé qui n'est pas mort, un passé qui vit et vivra toujours dans les profondeurs de mon âme; mais un passé qui ne doit pas m'empêcher de m'orienter résolument vers l'avenir; et l'avenir c'est l'Ouest canadien, c'est Saint-Boniface.

Et Saint-Boniface, c'est Mgr l'Archevêque, très digne successeur des Provencher, des Taché et des Langevin, qui a continué, pendant dix-huit ans, l'oeuvre de ses prédécesseurs avec le zèle, l'ardeur et l'abnégation d'un grand archevêque; et dont les intentions apostoliques ont été trahies en plein labeur, par une cruelle épreuve de santé.

Excellence, vous êtes venu à Montréal aujourd'hui, conduit par une charité paternelle qui me touche profondément. Veuillez accepter l'hommage très respectueux et la vénération profonde de votre humble coadjuteur; il s'efforcera d'être en tout votre filial soutien: fasse le Ciel qu'il n'en soit pas trop indigne!

Saint-Boniface, c'est Mgr Jubinville dont la présence ici m'est si agréable, et qui restera pour moi un sûr conseiller; c'est le clergé, dont je salue avec un vif plaisir les nombreux représentants, le clergé en qui je suis assuré de trouver la collaboration la plus dévouée, comme je lui apporte moi-même l'affection et a confiance les plus paternelles; ce sont les communautés religieuses si nombreuses, si florissantes, si ferventes, appui précieux du travail d'un évêque; ce sont les fidèles que j'aime déjà comme mes fils; ce sont toutes les âmes que le Christ appelle toujours à l'unité d'un même bercail...

Saint-Boniface! c'est l'Eglise-mère de l'Ouest canadien, c'est depuis plus d'un siècle l'histoire vécue de la pénétration de l'Evangile jusqu'au Pacifique et jusqu'à l'océan glacial; une histoire remplie de zèle héroïque, de charité apostolique, de combats miraculeux où les blessés ne sont pas des vaincus.

Vers cette chère Eglise de Saint-Boniface, que, sans l'avoir vue, j'aime déjà de tout mon coeur d'évêque, s'en sont allées tout à l'heure mes premières, mes plus paternelles bénédictions.

J'apporte avec moi à Saint-Boniface le souvenir très précieux de l'ardente sympathie dont le clergé de la province de

Québec m'a entouré depuis mon élection; je sens bien que cette sympathie si cordiale ne s'arrête pas à ma seule personne; comme je serai heureux de la reporter sur ceux à qui elle s'adresse en dernière analyse: le clergé et les fidèles de Saint-Boniface.

Je dois à une attention très généreuse et très délicate de porter la chaîne de Mgr Taché. La chaîne précieuse du grand archevêque soutiendra sur ma poitrine la croix de Saint-Sulpice. Je voudrais voir dans cette heureuse alliance le symbole de l'union, dans mon ministère de coadjuteur de Saint-Boniface, des influences de l'Est et de l'Ouest de l'Eglise canadienne, fondues et unifiées dans la force conquérante de la charité du Christ; je voudrais y voir l'union d'un passé très glorieux, plein d'apostolique grandeur, évocateur de souvenirs impérissables, source d'exemples entraînants et d'un avenir qui ne soit pas trop inférieur à ce glorieux passé, qui revive ces souvenirs, qui réponde à ces entraînements.

De mon passé et de mon avenir, j'ai voulu mettre la synthèse dans mes armoiries et ma devise. D'une origine humble mais dont je suis très fier: depuis sept générations mes ancêtres labourent le sol canadien; d'une famille religieuse à qui je dois tout ce que je suis comme prêtre, j'irai sous l'égide de Marie vers les plaines de l'Ouest où s'épanouissent comme autrefois sous le regard du Maître les moissons blanchissantes; j'irai travailler à la moisson des âmes dans un sentiment de filiale confiance en Celui qui est le Maître du champ de culture, le céleste vigneron de qui dépendent et le travail du semeur et la croissance de la moisson...

* * *

La nomination de Monseigneur Yelle a provoqué les commentaires les plus flatteurs et suscité les plus belles espérances. Nous empruntons à la plume d'un de nos premiers publicistes, le premier Montréal qui exprime ce que tant d'autres auront ressenti au fond de l'âme. L'on sait l'attachement du "Devoir" en général et de M. Héroux en particulier à nos causes et l'intérêt qu'ils y ont pris. L'article du vieux journaliste se passe de commentaires.

Après le sacre

Sacré ce matin dans l'historique église de Notre-Dame, depuis si longtemps associée à la gloire de l'illustre Compagnie dont il fut l'une des plus modestes, mais des plus sûres forces, S. E. Mgr Yelle s'en ira dès les jours prochains prêter au vénérable archevêque de Saint-Boniface l'appui de sa jeune vigueur.

Les vœux de tout le clergé, de tout un peuple catholique, l'accompagneront lê-bas.

Si le grand public ne connaît qu'assez peu le nouvel archevêque, qui vécut toujours dans l'ombre, il sait trop la sagesse de l'Eglise, le soin avec lequel Rome fait ses choix, pour n'avoir pas tout de suite compris que ce prêtre de quarante ans, depuis plusieurs années déjà préposé à l'une des fonctions les plus importantes qui soient : la formation du jeune clergé, et subitement appelé à un haut poste de commandement, était l'une de nos grandes ressources cachées.

De généreuses indiscretions, d'amicales confidences ont depuis révélé la très haute estime, l'affectueux respect dont le nouvel archevêque était partout entouré. Elles n'ont fait que confirmer l'impression créée par son choix même.

Celui qui, aux côtés du vénéré Mgr Béliveau, s'en va poursuivre dans l'Ouest l'oeuvre des Provencher, des Taché et des Langevin, en même temps qu'un prince de l'Eglise, est, par la science, par sa prudence, par sa connaissance des hommes, par son intelligence et par ses vertus, un homme de premier plan.

Le choix de sa devise, la façon dont il l'expliquait, ce midi même, auront profondément touché tous ceux qui ont le culte du sol, en même temps qu'elles révélaient tout un coin de son coeur.

Ce fils d' "habitant", dont les parents cultivent encore la terre, s'est hautement loué d'être l'héritier de sept générations de terriens. Il a tenu, dans une des plus solennelles circonstances où il pouvait se trouver, à se réclamer de cette noble origine.

On ne l'oubliera point.

* * *

Dans cette même et si touchante allocution, le nouveau coadjuteur de Saint-Boniface a tenu à rappeler la gloire du siège illustre auprès duquel il va s'asseoir et la grandeur des hommes qui, depuis un siècle, l'ont occupé.

Quelle magnifique série d'images, si grandes et si différentes pourtant, pourrait à ce propos dessiner un artiste de talent !

Pour les hommes qui approchent la soixantaine, le premier des évêques de l'Ouest, Provencher, c'est presque une figure de légende, dont il faut chercher les traits dans les histoires où l'on trouve des mots comme celui-ci, qui projette une singulière lumière sur les conditions où Mgr Provencher vécut ses premières années dans l'Ouest (il s'agit d'une lettre qu'il écrivait au retour de son premier voyage, alors qu'il devait, à sa grande consternation, apprendre qu'on le voulait déposer au gouvernement de cette région) : "Quand j'arrivai à Montréal, je n'avois plus rien : ni argent, ni habits convenables pour paroître en public. Je fus obligé d'emprunter quelques piastres pour

m'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant ces trois articles, il me fallut rester enfermé au logis, tant se trouvoient en mauvais état ceux qu'ils devoient remplacer."

Nous avons davantage connu Mgr Taché. Notre jeunesse a été remplie du bruit de ses luttes pour la liberté de l'école catholique, de l'écho de ses glorieuses aventures en pays de missions; nous avons lu ses brochures, oeuvres d'édification, de science et de combat; nous l'avons vu passer avec son air de doux patriarche et sa magnifique légende de pieux dévouement. Dans mon pays des Trois-Rivières, nous le connaissions, nous le vénérions plus qu'ailleurs encore peut-être, car il était l'ami de coeur, le frère d'âme de notre vieil évêque, Mgr Laflèche, et jamais il ne passait dans la province de Québec sans venir saluer son ancien compagnon d'apostolat dans l'Ouest, son constant appui dans les luttes scolaires.

Mgr Langevin, déjà grand, lui aussi, dans notre histoire, restera le héros particulièrement cher à deux générations, qui ont aimé et souffert avec lui, qui ont, pour ainsi dire, perçu les battements de son coeur, qui ont frémi sous les accents de son inégale mais prodigieuse éloquence. Aucun de ceux qui l'ont entendu n'oubliera jamais le cri fameux qu'il lançait aux trente-cinq mille jeunes gens qui, lors du Congrès eucharistique international, l'entouraient à l'"Arena": "Je suis un blessé, je ne suis pas un vaincu!" Personne n'oubliera non plus la grande scène du Congrès de la Langue française, alors que les milliers d'auditeurs et d'auditrices, représentants de tous les groupes français d'Amérique, se dressaient spontanément pour l'acclamer d'une même voix, d'un même coeur, le chevalier de la Foi, du Droit et de la Langue ancestrale, qui évoquait en nos temps troublés le souvenir des anciens peux.

Des vivants, il est plus difficile de parler, mais comment ne pas dire à quel point le nom de Mgr Béliveau est cher, non seulement à l'Ouest catholique et français, mais à tout notre pays? D'un tempérament, d'une allure qui différaient singulièrement de ceux de Mgr Langevin, le jeune auxiliaire, qui devait recueillir sa lourde succession, se révéla tôt digne de ce glorieux héritage. Méthodique, admirablement tenace, sachant trouver à l'occasion les formules qui se gravent à jamais dans les mémoires, il est rapidement devenu l'une des plus hautes personnalités de notre pays. Quand s'écrira l'histoire totale, on ne pourra s'empêcher de le saluer comme l'un de nos plus grands hommes. Dans l'Ouest proprement dit, dans l'Ontario où des circonstances heureuses lui ont permis de tenir dans la résistance au Règlement XVII un rôle de premier ordre, dans le pays tout entier, il est apparu comme l'incarnation même de l'inflexible et tranquille énergie, de la ténacité sans retour et sans défaillance.

C'est auprès d'un vaillant entre les vaillants que le jeune archevêque-coadjuteur s'en ira continuer l'oeuvre des anciens.

* * *

Par le choix de Mgr Yelle, comme par celui tout récent encore de Mgr l'Evêque de Gravelbourg, de nouveaux liens s'établissent entre l'Est et l'Ouest du Canada.

Nos frères, et d'une façon plus générale encore, les catholiques et les Canadiens de l'Ouest n'auront pas auprès des vieilles provinces de plus sûrs, de plus dévoués interprètes que ces jeunes évêques nés et élevés dans l'Est.

Par eux se poursuivra l'oeuvre nécessaire de rapprochement, de paix et de concorde, pour le succès de laquelle leurs glorieux aînés n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts.

Comme ceux-ci, ils seront, en même temps que de fidèles apôtres du Christ, de bons ouvriers de la grandeur nationale.

Omer HEROUX.

Les "Acta" du 10 août 1933 contiennent la nomination de Monseigneur Yelle en ces termes:

21 Julii. — Titulari archiepiscopali Ecclesiae Arcadiopolitanae, R. D. Aemilium Yelle, e Societate-Presbyterorum a S. Sulpitio, rectorem Seminarii S. Sulpitii in civitate Montréal, quem deputavit Coadjutorem cum jure futurae successionis R. P. D. Arthuri Béliveau, Archiepiscopi Sancti Bonifacii.

Le jour de son sacre à Montréal, S. E. Mgr Yelle adressait le télégramme suivant à ses nouveaux diocésains de St-Boniface:

"Omnibus qui sunt Sancti Bonifacii, dilectis Dei, pax et benedictio a Deo Patre nostro et Salvatore Jesu Christo."

"Mgr YELLE."

Théologie morale

HABITS MASCULINS PORTES PAR LES FEMMES

(Suite)

Passe pour la promenade en montagne, dira t-on; mais vous ne pouvez refuser le costume masculin à nos skieuses d'hiver? La décence l'exige. — Fort bien, nous comprenons. Mais dites-nous un peu: est-il nécessaire à une jeune fille, pour se bien porter, pour se préparer à son rôle de future mère de famille, de faire du ski? On pourra facilement soutenir le contraire, et avec succès. Mais non, tout comme il y a des genres de travaux qui ne conviennent pas à la femme et à la jeune fille, il y a des genres de sports et d'amusements qui non seulement ne lui conviennent pas, mais lui sont formellement contraires. Ah! sans

doute, en raisonnant de la sorte, on n'est pas à la page. Mais est-il nécessaire "d'être à la page", s'il faut pour cela sacrifier le meilleur de soi : sa modestie, sa vertu, le salut peut-être de son âme ? Car vous ne pensez pas que les évolutions de la skieuse et ses accidentelles, mais inévitables petites culbutes, au moins à l'apprentissage, lui donnent plus de grâce, de réserve, de modestie, apanage de son sexe, parfois tradition de famille ou obligation de son rang, en la livrant aux risées du public qui la regarde par curiosité, pas toujours des plus saines à l'intérieur. Non la nécessité pour une jeune fille de faire du ski, tant en soi que pour être à la page, n'est pas encore démontrée assez solidement pour qu'on puisse tirer un argument convaincant en faveur du port du costume masculin. Il y a bien d'autres sports auxquels la jeune fille peut se livrer avec décence et autant de profit pour sa santé, sa vertu, sa préparation à la vie de femme moderne du XXe siècle. Et c'est un devoir, il ne faut pas l'oublier, de sacrifier ses goûts, ses aises, ses caprices pour garder le bon renom de sa personne, de sa famille, de son sexe, pour ne pas exposer son âme, ni celle d'autrui, au péché. Il y a des amusements qu'une femme honnête, à fortiori une femme chrétienne, doit pour cela savoir s'interdire. Et à supposer enfin que de tels amusements fussent en soi convenables pour une femme, il n'en resterait pas moins encore qu'il faudrait, pour les légitimer, en examiner les circonstances, car la moralité de nos actes se prend d'une triple source : de l'objet, de la fin et des circonstances. Tout comme pour la danse, il faudrait peut-être encore dire que, même licites en soi, ces distractions ne le sont plus en raison du danger de péché qui les environne.

Mais sur les plages, dans les villes d'eaux, il y a des costumes qui sont admis... — Admis par qui ? Par le petit nombre de celles qui le portent, sacrifiant à la mode excentrique et tyrannique, et par le grand nombre des autres qui regardent béatement en répétant sottement : "c'est la mode" ! Mais, la mode, on la fait et on la défait. Que la nécessité impose à une nageuse le costume masculin, passe ; mais celle qui se promène dans le parc d'une ville d'eau ou sur une plage n'a guère d'autre but que de se faire remarquer. Du reste, où que ce soit, à la plage ou ailleurs une femme peut toujours, et par conséquent doit toujours être décente. C'est notre devoir à nous d'exiger de nos ouailles qu'elles prennent modèle sur les personnes modestes, de bon aloi, et non sur les excentriques esclaves de la mode ou du plaisir larvé qui se cache sous leur accoutrement. Quelles laissent donc aux soi-disant "artistes", qui font métier de leur art pour gagner leur vie, les manières de se vêtir qui leur sont nécessaires ou utiles, celles-là n'ambitionnent peut-être pas le beau rôle d'édifier leur prochain, ou de devenir des mères de famille.

Un dernier mot sur le travestissement de nos jeunes filles

dans les rôles qu'elles jouent sur la scène, à l'école, au patronage, dans les oeuvres, etc. Le lecteur a déjà deviné notre pensée. Autant que possible, il faut choisir des pièces où les rôles masculins sont absents. Il y en a, et en bon nombre. Si pourtant il se présente une pièce avec rôle d'homme, peut-on le faire tenir par une jeune fille? Oui, "positis ponendis". Et nous répétons ce que l'"Ami" a dit déjà, "loc. cit.": "On admet moins facilement une jeune fille dans un rôle masculin qu'un jeune homme dans un rôle féminin, en quoi l'on a raison. L'on aurait tort, cependant, d'exclure l'hypothèse d'un travestissement licite en pareil cas. Tout dépend, encore une fois, de la pièce, de la mentalité de l'assistance, de l'éducation des élèves, etc..." Tout dépend des circonstances, car le théâtre, en soi licite, est souvent sujet à caution et se transforme pratiquement en une officine de dérèglement moral, à cause des multiples alentours qui laissent à désirer. Et l'"Ami" toujours d'ajouter: "Il faut en convenir, ce sont là des exceptions qui ne se réalisent que dans des milieux discrets, fermés, surveillés, et sont justifiés par des raisons excusantes moralement acceptables, sans aucun péril de scandale, ni à l'intérieur de la maison ni au dehors."

Précisément parce que toutes ces réserves ne se vérifient que dans de rares exceptions, les évêques du Sud-Est réunis à Bordeaux ont pris une mesure générale, très légitime en soi, dont voici, pour satisfaire le désir de notre correspondant, le texte principal:

"...4o Défense d'introduire sur la scène des acteurs appartenant aux deux sexes. L'expérience a très souvent mis en lumière les inconvénients sérieux que produit alors le mélange des jeunes gens et des jeunes filles.

5o Sauf les exceptions indiquées plus bas, on ne tolérera ni que les rôles d'hommes soient confiés à des jeunes filles, ni que ceux des femmes soient remplis par des jeunes gens. Les travestissements de cette nature sont condamnés par les règles de la décence chrétienne. Cependant, lorsque l'on désirera représenter quelques-uns de ces drames sacrés ou antiques où les personnages portent des vêtements amples et longs, par exemple les tragédies d'Esther ou d'Athalie, les jeunes gens et les jeunes filles pourront les jouer entièrement, à condition que les deux sexes ne soient pas mêlés l'un avec l'autre." (1)

Qu'on retienne, en passant, la note de "grave responsabilité" qui serait encourue par les directeurs et directrices d'oeuvres, s'ils permettaient trop facilement le mélange des deux sexes sur la scène.

Est-il besoin d'ajouter que c'est un devoir pour tous d'écouter la voix des pasteurs, établis pour gouverner l'Eglise de Dieu?

(1) Cf. *Documentation Catholique*, 1928, tome XIX, col. 1563-1564.

On demande parfois ce qu'il faut dire ou ce qu'il faut faire. Mais voilà les directives. Quand dans un diocèse l'évêque parle au nom de la morale pour en rappeler les lois, il faut, s'il commande, obéir, et s'il conseille, se ranger à son avis de préférence à tout autre. L'épiscopat ne devrait pas être obligé de descendre en de tels détails. Mais en le faisant, il imite l'exemple de S. Paul qui ne craignait pas non plus de fixer les règles de modestie touchant la toilette des femmes, quand il disait, par exemple: "Pas de cheveux frisés, arrangés avec art, pas de têtes nues, mais un voile pour paraître décemment dans l'assemblée des fidèles". Aujourd'hui, il dirait vraisemblablement: "Pas de bras nus, pas de jambes nues, ni de décolletages excessifs". Et que dirait-il, s'il avait à parler du théâtre, du cinéma, des sports de toute sorte, sinon ce que disent les successeurs des Apôtres, nos évêques? Exigeons donc, nous, prêtres qui avons charge d'âmes, que les femmes chrétiennes aient toujours une tenue que la décence chrétienne puisse approuver. Et dans nos oeuvres, exigeons toujours que rien ne choque la modestie, que rien ne mette en danger de péché l'âme du prochain. Car on aura beau faire, on ne changera jamais ce principe de morale naturelle et de morale chrétienne: il faut s'abstenir de donner du scandale. La parole de l'Evangile condamnera toujours le scandaleux.

Si donc, malgré les avertissements sagement donnés et charitablement rappelés, des fidèles continuent par leur tenue, par leurs actes, à donner du scandale, il faut les traiter comme des scandaleux. Et si leur scandale est public, il faut les traiter comme des pécheurs publics. Or, parmi les sanctions prévues contre ces derniers se trouve le refus de la sainte communion: "Arcendi sunt ab Eucharistia publice indigni, quales sunt excommunicati, interdicti, manifestoque infames, nisi de eorum poenitentia et emendatione constet et publico scandalo prius satisfecerint". (Can. 855, § 1.)

Evidemment, avant d'en venir à de telles rigueurs, il y aurait des tentatives à faire auprès du délinquant pour l'amener à résipiscence; et pour en décider l'application, il faudrait que se vérifie l'infamie manifeste avec la persistance du scandale. Il est à croire que le cas se présentera rarement, car très souvent le pénitent répare le scandale par sa confession. Cependant il n'est pas inouï. Tel le cas qui se produirait dans les conjonctures suivantes. Pour Pâques, une jeune fille récidiviste doit tenir encore, au scandale de la paroisse, un rôle d'homme dans une pièce annoncée par voie d'affiche pour le dimanche de Quasimodo, et publiant les rôles avec les noms des acteurs. Que devrait faire le confesseur d'abord, le curé ensuite? Le premier devrait, sous peine de refus d'absolution, exiger de la pénitente la promesse qu'elle retirera sa parole et ne tiendra pas son rôle;

le second l'avertirait charitablement que, si son nom continue à figurer sur les affiches pour tenir ce rôle masculin, il lui refusera la sainte communion.

Mais le curé pourrait-il, comme le démontre notre correspondant, déclarer du haut de la chaire que l'absolution sera refusée à toute jeune fille qui jouera dans une pièce mixte? Non, au moins sous cette forme. Car ce serait écarter "à priori" du sacrement de pénitence des fidèles qui ont droit d'y venir chercher le pardon de leurs fautes. L'avertissement, susceptible pourtant d'une bonne interprétation, serait mal compris du public. L'absolution ne peut pas être refusée au pénitent qui se présente avec les dispositions requises et suffisantes. Il faudra donc se borner à déclarer, après avoir rappelé les règles de la morale, les prescriptions épiscopales s'il y en a, que les délinquantes, en continuant de donner du scandale, "s'exposeraient" à se voir refuser l'absolution. Il y a une nuance qu'il faut bien se garder d'omettre. La porte de la pénitence reste ouverte, et le pénitent, sachant les dispositions qu'il y doit apporter, ne sera pas surpris de la décision du confesseur qui, le cas échéant, lui refuserait l'absolution, tandis que celui qui ne se reconnaît pas ces dispositions, de lui-même ne viendrait pas au saint tribunal.

Redisons enfin, pour mettre toutes choses au point, que le scandale, grave en soi, est pourtant quelque chose de relatif. Tels jeux, sports, travestissements, modes, qui feraient scandale dans tel milieu ou telle paroisse, n'en causeront point dans tel autre milieu ou telle autre paroisse. Avant donc d'appliquer les rigueurs des lois morales, il faut vérifier "le fait" du scandale.

Et pour finir, en toute hypothèse, dans les limites de la justice, il faut être sévère pour mettre un frein au désordre croissant de nos mœurs contemporaines. Sous prétexte de mode, on donne licence à l'inconvenance et à l'immoralité. Demain l'excursionniste ou la skieuse trouveront gênantes les gaines de leurs pantalons masculins. Sous prétexte de la chaleur excessive ou de la souplesse à réaliser, l'une et l'autre s'enhardiront, à chaque saison, pour les rogner de quelque décimètre. Si l'on n'y prend garde, dans un avenir prochain, jupes et pantalons auront disparu pour faire place au simple pagne du sauvage. Une mode qui ramène aux mœurs des sauvages, est-ce là du progrès? Il y a des gens civilisés pour le prétendre, des chrétiennes pour l'admettre. Non, en perdant le sens chrétien, on perd le sens tout court. Car c'est tout simplement le retour au paganisme. Que tous les chrétiens aient donc à coeur de se liguer contre de telles mœurs. Et nous, prêtres, ne soyons pas assez simples ou assez crédules parfois pour fermer les yeux sur ce qui est vrai dérèglement chez nos fidèles.

Nouvelles religieuses

LE CHANOINE POLIMANN A LA CHAMBRE

Le chanoine Polimann vient d'être élu député de Bar-le-Duc. Bar-le-Duc est représenté au Sénat par M. Poincaré. Il y a actuellement à la Chambre deux députés-prêtres, le chanoine Desgranges et le chanoine Polimann. L'abbé Bergey s'est retiré de l'arène politique. Le chanoine Polimann est un des rares survivants de la tragédie de la "tranchée des baïonnettes", devant Verdun, en 1916, alors que 60 hommes furent enterrés vivants, avec les pointes de leurs baïonnettes émergeant du sol. Le chanoine Polimann commandait un des flancs de la compagnie. Il réunit les survivants et durant 36 heures, ils tinrent la tranchée.

* * *

MORT D'UNE DES FONDATRICES DU PRECIEUX-SANG A SAINT-BONIFACE

Mère Saint-Paul de la Croix, décédée le 10 août, à Portland (Oregon), était une des fondatrices du monastère du Précieux-Sang à St-Boniface. Mère Saint-Paul de la Croix (née Marie-Louise Côté) était venue à St-Boniface, en même temps que Mère Immaculée, pour veiller à l'érection du monastère. Elle avait fondé un monastère du Précieux-Sang en Chine et était une des co-fondatrices du monastère de Portland. Mère Saint-Paul de la Croix est décédée à l'âge de 67 ans, après 43 années de vie religieuse.

R. I. P.

Nécrologie

Le Rév. Père Saluste Dumais, O. M. I., noyé à Reindeer Lake, le 8 septembre. Le regretté défunt n'avait que trois ans de sacerdoce. Le Rév. Père Dumais était dans l'Ouest depuis 1931. Il était attaché au vicariat apostolique de Keewatin. Il a perdu la vie en des circonstances tragiques, alors que le canot qu'il occupait a chaviré. Le Père Dumais a voulu nager jusqu'au rivage pour chercher du secours mais il n'a pu s'y rendre. Un Frère, qui l'accompagnait, a pu sauver sa vie en s'accrochant au canot.

Rév. Soeur Forest, des Soeurs Grises, décédée à la Maison Provinciale. Elle était la soeur de l'abbé V. Forest, curé de Vassar.